



## Avenant n°1 à l'Avis de Course

### OBJET : Modification des **articles 3 et 4** de l'Avis de Course

#### **Article 3** : « Admissibilité et Inscriptions »

##### **Remplacer :**

Les inscriptions se font en ligne sur le site [www.tourdebretagnealavoile.com](http://www.tourdebretagnealavoile.com) . Pour valider cette inscription, un acompte de 200€ devra être effectué **avant le 1<sup>er</sup> juillet 2015 inclus**, par paiement en ligne.

##### **Par :**

Les inscriptions se font en ligne sur le site [www.tourdebretagnealavoile.com](http://www.tourdebretagnealavoile.com) . Pour valider cette inscription, un acompte de 200€ devra être effectué **avant le 15 juillet 2015 inclus**, par paiement en ligne.

#### **Article 4** : « Droits à payer »

##### **Remplacer :**

Le montant total de l'Inscription est fixé à 700€ par bateau. Le solde (500€) devra être réglé au plus tard avant vendredi 21 août 2015. En cas d'inscription tardive (**après le 1<sup>er</sup> juillet**). Le montant total de l'Inscription sera de 900€ par bateau. En cas de désistement l'acompte de 200€ ne sera pas remboursé.

##### **Par :**

Le montant total de l'inscription est fixé à 700€ par bateau. Le solde (500€) devra être réglé au plus tard avant vendredi 21 août 2015. En cas d'inscription tardive, (**après le 15 juillet**), le montant total de l'inscription sera de 900€ par bateau. En cas de désistement l'acompte de 200€ ne sera pas remboursé.

Fait à Brest Le 1<sup>er</sup> juillet

Bruno Le Breton